

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réuni ce jour, vendredi 29 mai 2015 à 20h30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 21 mai 2015

ORDRE DU JOUR :

- ligne de trésorerie
- salle multiactivités : règlement intérieur, prix de location, inauguration.
- site internet
- ONF: défense du service public
- questions diverses

Etaient présents : Monique PYON, Christophe PERRIN, Gérard GIONO, Christian PONARD, Céline ANTONIO, Michel SANCHEZ, Laurent VERNIER.

Absentes excusés : Liliane BOURCET qui a donné pouvoir à Monique PYON
Magali DOLLFUS qui a donné pouvoir à Laurent VERNIER

Secrétaire de séance : Gérard GIONO

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- **Ligne de trésorerie** : En attendant le versement des subventions, le Conseil décide d'ouvrir une ligne de trésorerie;

Délibération : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les besoins de trésorerie de la commune, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré, décide de contracter auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes : montant : 50 000 €, durée : 12 mois, taux variable : Euribor 3 Mois + marge 1.50 %, aucun frais de commission pour non utilisation, de commission d'engagement et de clôture, disponibilité et remboursement des fonds au gré de la collectivité dès signature du contrat, frais de 100 € payables à la signature du contrat, intérêts calculés au prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées et payables à la fin de chaque trimestre et autorise le Maire à faire toutes démarches utiles et à signer toutes pièces propres à l'accomplissement de la présente délibération.

Vote : 9 pour

- **Salle multiactivités: règlement intérieur, prix de location, inauguration** : le Conseil a établi un règlement intérieur lequel s'applique à tous les utilisateurs.

L'inauguration est prévue le vendredi 19 juin à 18h.

Délibération : Tarifs de la salle polyvalente : Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants:

Pour le week-end soit du vendredi soir 17h au lundi matin 9h : 200 €.

Pour la journée soit du jour de location 9h au lendemain 9h : 120 €

Une caution de 300 € sera demandée à tous les utilisateurs.

L'utilisation de la salle reste gratuite aux associations de la commune.

Vote : 9 pour

- **Site internet** : Le Conseil Municipal décide de prendre pour la création du site internet les options suivantes :

1 - Mise en place de la base du site web et de l'espace d'administration : 750 € HT ;

2 - Mise en place du module de gestion des comptes rendus de Conseil municipaux : 250 € HT ;

3 - Mise en place du module de galerie photos : 175 € HT.

Vote : 9 pour

- **ONF: défense du service public** : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Vernantois réuni en assemblée le 29 mai 2015, demande à l'Etat de conforter le Régime Forestier dont bénéficient les forêts de collectivités de sorte qu'il continue de répondre aux exigences suivantes :

- un caractère national permettant la péréquation entre les territoires, un contenu en termes de mission qui garantisse la protection de la forêt et le service public aux usagers, a minima à leurs niveaux actuels ;

- demande à l'Etat de continuer à confier la mise en œuvre du Régime forestier dans les forêts de collectivités à un acteur unique : l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission de service public et ce conformément aux dispositions du Code Forestier. Pour être en capacité de remplir cette mission, l'Office National des Forêts doit voir ses moyens humains augmentés ;

- réaffirme son attachement aux missions de service public et d'intérêt général de l'ONF ;

- estime que le financement de la gestion forestière relève du rôle de l'Etat ;

- Apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national.

Le Conseil Municipal de Vernantois souhaite que ses demandes soient prises en compte par le contrat Etat/ONF/FNCOFOR pour la période 2016-2020, actuellement en cours de négociation.

Vote : 9 pour

- questions diverses :

- Visite de M. BRERO Cyrille et de Mme AUDIER Annie, Conseillers Départementaux du canton Lons 2: lors de cette rencontre, les élus ont fait part de leurs attentes concernant le versement des subventions accordées. M.BRERO et Mme AUDIER se sont engagés à effectuer les démarches nécessaires. Les points suivants ont été aussi soulevés :

- travaux route de Macornay Vernantois : remise en état de l'indicateur de vitesse situé près de Moiron, aménagement de la route entre Moiron et Vernantois.

- côté Saint Maur : fauchage des bas-côtés, sécurisation de la sortie du village, près de la rivière. Un courrier a été envoyé à Mr le Président du Conseil Départemental pour récapituler les demandes.

- COM COM : concernant les travaux de voirie 2015-2016, sont prévus la réfection de la montée de l'Eglise, de la rue du Château jusqu'au transformateur et une étude du pont rue des Vignerons.

La séance est levée à 22h05.

Le Secrétaire de séance
Gérard GIGNO

